



# ASSOCIATION DES BORDS DE MARNE

Association type Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 à but non lucratif, apolitique, ayant pour vocation la défense de l'environnement et du cadre de vie du PARC RESIDENTIEL DES BORDS DE MARNE à Champs sur Marne, ainsi que la recherche sur l'histoire de la ville de Champs sur Marne : « Champs de Légendes et d'Histoire » (24<sup>ème</sup> année)

## LE PRÉSIDENT

*Madame, Monsieur,*

Notre Assemblée Générale annuelle s'est tenue comme prévu le samedi 31 janvier 2015 à 16 heures dans la nouvelle salle Jean Hallais. Le nombre de participants s'élevait à environ trente personnes. Compte tenu des événements dramatiques survenus à Paris en janvier, j'ai pensé qu'il était difficile de commencer cette Assemblée sans en parler. Nous vous présentons donc ci-dessous le « *Mot du président* » en version intégrale.

*« Bonjour à tous.*

*Nous sommes très heureux de vous accueillir dans cette nouvelle salle Jean Hallais.*

*Et maintenant ces quelques mots en préambule.*

*Nous avons tous été profondément choqués, par les événements dramatiques qui ont endeuillés la France et de nombreuses familles les 6 et 7 janvier dernier, c'est-à-dire le massacre des journalistes de l'hebdomadaire Charlie Hebdo, l'assassinat des policiers, la prise d'otages et le massacre de l'Hyper Cascher à Vincennes. J'ai pensé qu'il était difficile de ne pas en parler ou tout au moins de commencer cette réunion en ayant une petite pensée pour les victimes et leurs familles.*

*Mais au-delà de ces crimes abominables, barbares et odieux, survivance d'un autre âge, il y a quelque chose de tout aussi grave, sinon plus, du moins à mon avis : **C'est d'une atteinte à nos libertés fondamentales qu'il s'agit.***

*Liberté d'écrire, de lire, de penser, de parler, de croire, d'agir, de s'associer, de critiquer, d'être et de vivre, mais toujours dans le respect de la Loi laïque et républicaine et pour le mieux des choses, qui sont inscrites dans la devise républicaine ornant le fronton de nos mairies et de nos bâtiments publics :*

**LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ.**

*Des générations d'hommes et de femmes se sont battus pour cet idéal. Certains y ont laissé leur vie. Sans ces libertés, nous le savons, et en particulier une association comme la nôtre ne pourrait s'exprimer. L'esprit associatif est fondamentalement l'expression souveraine de cette Liberté.*

*Maintenant je vous propose de passer en revue les problèmes qui nous concernent plus directement et commencer par vous parler des interventions que nous avons faites par écrit à différentes autorités, notamment Madame la Maire et Monsieur le Commissaire de Police de Noisiel en 2014 et 2015 »*



### ✓ **Envoi du bulletin à tous les Membres du Conseil Municipal.**

Afin de sensibiliser au plus haut niveau nos responsables sur les problèmes de sécurité, nous avons envoyé un exemplaire du Bulletin de Janvier 2015 que vous avez eu entre les mains non seulement à Madame Maud Tallet à qui nous l'envoyons régulièrement en priorité, mais, pour la première fois, à tous les Membres du Conseil Municipal, ainsi qu'à monsieur le Commissaire de Police de Noisiel.

### ✓ **Ralentisseurs du Boulevard de la République.**

Ces ralentisseurs provoquent des vibrations dans les proches habitations et gênent les riverains. Il a été décidé de faire un courrier à la Madame Maud Tallet afin de mettre un terme à ces nuisances.

### ✓ **Examen des différentes interventions faites par courrier ou de vive voix avec des responsables de la Mairie.**

23 janvier 2014, Mme Maud Tallet, tags divers.

20 février 2014, Mme Maud Tallet, opération voisins vigilants.

- 22 février 2014, Mme Maud Tallet, tags allée des Perdrix.
- 11 mars 2014, Mme Maud Tallet, développement des commerces en centre-ville.
- 25 et 28 mars 2014, Mr Christophe Javelle, Directeur de la gestion de proximité, immondices ROMS.
- 25 mars 2014, Madame Danielle Baillia, Responsable vie de quartier, immondices ROMS.
- 25 mars 2014, Mme Maud Tallet, immondices ROMS.
- 2 mai 2014, Mr Paul Miguel Président de la communauté d'agglomération, pollution du ru du Mandinet.
- 26 mai 2014, Mme Maud Tallet immeubles centre-ville, locaux commerciaux et problèmes de stationnements.
- 14 octobre 2014, Mr Piotrovski, 3ème Maire-adjoint, pollution du Ru du Mandinet.
- 19 novembre 2014, Mme Maud Tallet, arrêt de l'autobus Boulevard de la République.
- 25 novembre 2014, Mme Maud Tallet, tags divers.
- 30 décembre 2014, Envoi du bulletin à tous les Conseillers Municipaux et à Mr le Commissaire de Police de Noisiel.
- 5 janvier 2015, Mme Maud Tallet, nuisances sonores au karaoké sur le boulevard de la République.
- 7 janvier 2015, Mme Maud Tallet, surcoûts de chantier sur des travaux de construction à la Ferme du Buisson des travaux de construction de bâtiments ayant été lancés sans examen préalable du sous-sol.

*À noter que de nombreux reportages photographiques ont été faits pour étayer notre argumentation. Nous en avons publié un certain nombre dans notre bulletin mais d'autres seront visibles sur le site de l'Association.*

✓ **Mise en place d'une Police Municipale et d'un système de video-surveillance.**

En différentes occasions nous avons demandé la mise en place d'une Police Municipale ainsi qu'un système de vidéo-surveillance. Nous « savons » que les représentants de la Police Nationale sont d'accord et même le souhaitent, mais que Madame Maud Tallet y est opposée. **Pourquoi ?**

✓ **Inversion des sens de circulation Rue du docteur Auber/Rue Pasteur place de la Garenne et balayage des feuilles qui contribuent à boucher les égouts.**

Le sens de circulation actuel semble présenter quelques dangers. Il a été proposé de les inverser afin de donner plus de recul aux passants et aux automobilistes. Il semble que les gens chargés du balayage des feuilles notamment Veolia lors de leurs interventions, se contentent trop souvent de pousser les feuilles dans les grilles d'égout ce qui contribue à boucher ceux-ci. Nous faisons un courrier à Madame Maud Tallet à ce sujet.

✓ **Limitation de vitesse à 30 kilomètre à l'heure dans le quartier des bords de Marne.**

Les participants à la réunion sont d'accord pour constater que la vitesse maximum autorisée de cinquante km/h est trop élevée pour les petites rues de notre quartier. Ils ont demandé d'abaisser cette **vitesse à 30 kilomètres à l'heure** dans tout le quartier. Nous faisons un courrier à Madame Maud Tallet.

✓ **Examen des points soulevés dans le bulletin et ajouts divers.**

1. Sécurité des personnes et des biens.
2. Développement des commerces au centre-ville.
3. Pollution du ru du Mandinet.
4. Campements interdits à Champs.
5. Florette et Guérande : le retour.
6. Rapport financier.
7. Démission d'Odile Medelice pour raisons de santé.
8. Questions diverses.



***Nous avons ensuite partagé, comme à l'habitude, la traditionnelle galette des rois !***

*Mais au fait, qui connaît l'origine de cette tradition ?*

*Elle est très ancienne et remonterait au temps des Romains. Pour faire simple, elle est traditionnellement consommée à l'occasion de l'Épiphanie, fête chrétienne qui célèbre la venue en ce monde du Messie, c'est-à-dire Jésus Christ, recevant l'hommage des rois mages. Elle a lieu tous les ans le 6 janvier. On nous autorise à la célébrer tout le mois de janvier. Nous sommes le 31. Il n'était que temps. Mais je vous conseille de consulter le texte de Wikipédia sur Internet par Google qui m'en a appris et vous en apprendra j'en suis sûr beaucoup plus.*



*Claude Hourdel*